

Forum: French HRC1

Issue: Protéger et promouvoir la liberté de la presse

Student Officer: Chloe Saleh

Position: Présidente

Introduction

« Une presse libre donne aux gens l'accès aux informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions critiques concernant leur vie. Il tient les dirigeants pour responsables, dénonce la corruption et favorise une certaine transparence des décisions du gouvernement », a déclaré le Secrétaire général, Ban Ki-moon, dans son message célébrant la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai de chaque année. "Il sensibilise et offre des opportunités à différentes voix, en particulier celles qui autrement resteraient sans voix."

La liberté d'expression est un droit humain universel. Ce n'est pas la prérogative de l'homme politique. Ce n'est pas non plus le privilège du journaliste. Au quotidien, les journalistes exercent simplement le droit de chaque citoyen à la liberté de parole. Thomas Jefferson a déclaré qu'il préférerait avoir des journaux sans pays plutôt qu'un pays sans journaux, et ce pour une bonne raison. Une presse indépendante veille à ce que les citoyens restent informés des actions de leur gouvernement, créant ainsi un forum de discussion et d'échange d'idées. La presse joue également un autre rôle critique : la transmission d'informations. « Nous sommes dans une situation où un parti contrôle trois branches du gouvernement. Le quatrième pouvoir, la presse, est donc le dernier mécanisme dont dispose le public pour imposer la responsabilité du gouvernement. »

Une presse libre est fondamentale pour une société démocratique. Il recherche et diffuse des nouvelles, des informations, des idées, des commentaires et des opinions et oblige les responsables à rendre des comptes. La presse fournit la plate-forme permettant à une multiplicité de voix d'être entendues. Aux niveaux national, régional et local, il s'agit du regard du public, activiste et tuteur ainsi qu'éducateur, animateur et chroniqueur contemporain. Parallèlement, l'importance des nouvelles technologies pour donner aux jeunes les moyens de s'exprimer est crucial. Les gouvernements devraient donc soutenir et non censurer ces médias. Les gouvernements qui tentent de supprimer ou de fermer les nouvelles plateformes de médias devraient plutôt adopter les nouveaux médias pour la transformation bénéfique de leurs sociétés. Ils ont besoin de créer et de promouvoir un environnement prospère pour les médias libres et la liberté d'expression.

Définition de mots-clés

Les Médiats

Les médias ou l'industrie de l'information sont des formes de médias de masse qui se concentrent sur la diffusion d'informations au grand public ou à un public cible. Celles-ci incluent les médias imprimés (journaux, magazines de nouvelles), les informations radiodiffusées (radio et télévision) et, plus récemment, Internet (journaux en ligne, blogs d'actualités, etc.).

L'intégrité des medias

L'intégrité des médias fait référence à la capacité d'un média à servir l'intérêt public et le processus démocratique, le rendant ainsi résilient à la corruption institutionnelle au sein du système des médias, d'économie d'influence, de dépendance conflictuelle et de clientélisme politique. L'intégrité des médias englobe les qualités suivantes d'un média: indépendance vis-à-vis d'intérêts privés ou politiques, transparence sur les intérêts financiers propres, engagement envers l'éthique et les normes du journalisme, réactivité aux citoyens

Législation et réglementation des médias

Un cadre juridique et réglementaire propice est essentiel pour que la presse puisse entreprendre ses travaux sans entrave. À cet égard, l'existence d'instruments juridiques offrant des garanties contre la censure et la protection de la liberté d'expression, la protection de la confidentialité des sources journalistiques et la garantie que les informations détenues par le gouvernement sont facilement accessibles au public sont essentielles. Les règlements favorisant la transparence de l'enregistrement des médias, la délivrance de licences, la lutte contre la concentration excessive de la propriété des médias et l'utilisation punitive de la fiscalité sont également essentiels, entre autres moyens de restreindre la liberté d'expression.

Informations d'arrière-plan

La liberté d'expression est un droit humain fondamental, énoncé dans l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : "Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression ; ce droit inclut la liberté de posséder des opinions sans ingérence et de rechercher, recevoir et communiquer des informations et des idées par tout moyen de la presse et quelles que soient ses frontières." Assurer la liberté des médias du monde entier est une priorité. Les médias indépendants, libres et pluralistes sont essentiels à la bonne gouvernance dans les démocraties. Les

médias peuvent assurer la transparence, la responsabilité et le respect de la loi. Mais pas seulement, ils peuvent également promouvoir la participation au discours public et politique, et contribuer à la lutte contre la pauvreté. Un secteur médiatique indépendant tire son pouvoir de la communauté qu'il sert et lui permet en retour de devenir un partenaire à part entière du processus démocratique.

Les journalistes peuvent faire face à la violence et à l'intimidation pour avoir exercé leur droit fondamental à la liberté d'expression. Assassinat, enlèvement, prise d'otages, harcèlement hors ligne et en ligne, intimidation, disparitions forcées, détentions arbitraires et actes de torture font partie des menaces qui pèsent sur eux. Les femmes journalistes sont également confrontées à des dangers spécifiques et sont particulièrement exposées aux agressions sexuelles, "qu'il s'agisse d'une violation sexuelle ciblée, souvent en représailles de leur travail, de violences sexuelles commises contre des foules dirigées contre des journalistes couvrant des événements publics ou d'abus sexuels de journalistes en détention ou en captivité. Bon nombre de ces crimes ne sont pas signalés en raison de puissants stigmates culturels et professionnels. "

La liberté d'information et la liberté d'expression sont les principes fondateurs d'un débat ouvert et éclairé. Les nouvelles technologies continueront d'évoluer et permettront aux citoyens de façonner davantage leur environnement médiatique et d'accéder à plusieurs sources. La combinaison de l'accès à l'information et de la participation des citoyens aux médias ne peut que contribuer à renforcer le sentiment de propriété et d'autonomisation.

La liberté des médias et l'accès à l'information s'inscrivent dans l'objectif de développement plus large de l'autonomisation des personnes. L'autonomisation est un processus social et politique multidimensionnel qui aide les gens à prendre le contrôle de leur propre vie. Cela ne peut être réalisé que par l'accès à une information précise, juste et impartiale, représentant une pluralité d'opinions, et le moyen de communiquer activement de manière verticale et horizontale, participant ainsi à la vie active de la communauté. Cependant, pour que la liberté d'expression devienne une réalité, il doit exister :

- Un environnement juridique et réglementaire qui permette l'émergence d'un secteur des médias ouvert et pluraliste ;
- Une volonté politique de soutenir le secteur et la primauté du droit pour le protéger ;
- Les lois garantissant l'accès à l'information, en particulier à l'information du domaine public ; et
- Les compétences en médias nécessaires chez les consommateurs d'informations pour analyser et synthétiser de manière critique les informations qu'ils reçoivent afin de les utiliser dans leur vie quotidienne et pour tenir les médias responsables de ses actions.

- Ces éléments, ainsi que les professionnels des médias adhérant aux normes éthiques et professionnelles les plus strictes conçues par les praticiens, constituent l'infrastructure fondamentale sur laquelle la liberté d'expression peut prévaloir. Sur cette base, les médias jouent le rôle de chien de garde, la société civile collabore avec les autorités et les décideurs, les flux d'informations passant par et entre les communautés.

La sécurité des journalistes

En moyenne, un journaliste est tué tous les cinq jours pour avoir fourni des informations au public. Les attaques contre les professionnels des médias sont souvent perpétrées dans des situations de non-conflit par des groupes criminels organisés, des milices, des agents de sécurité et même la police locale, ce qui place les journalistes locaux parmi les plus vulnérables. Ces attaques comprennent des meurtres, des enlèvements, du harcèlement, de l'intimidation, des arrestations illégales et des détentions arbitraires. Promouvoir la sécurité des journalistes et lutter contre l'impunité des agresseurs sont des éléments centraux du soutien de l'UNESCO à la liberté de la presse sur toutes les plateformes de médias.

Les crimes contre les médias alimentent et perpétuent le cycle de la violence et l'autocensure qui en résulte prive la société d'informations et affecte davantage la liberté de la presse. Elle a un impact direct sur les efforts des Nations Unies en faveur des droits de l'homme visant à promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable.

Terrorisme et risques croissants

Le terrorisme représente une menace directe et croissante pour les journalistes, qui a pris la forme d'enlèvements, de menaces d'exécution ou de piratage. À la fin des années 1970, la politique générale d'accueil des journalistes dans les zones de contrôle des guérillas a changé. Des organisations telles que les Khmers rouges au Cambodge, les Brigades rouges en Italie, le Sentier lumineux du Pérou et le Groupe islamique armé (GIA) en Algérie ciblaient les journalistes, les considérant comme des auxiliaires des puissances qu'ils combattaient, et donc comme des ennemis. Entre 1993 et 1997, plus de 100 journalistes et travailleurs des médias ont été tués en Algérie. Au cours de la guerre civile libanaise (1975-1990), l'enlèvement de journalistes internationaux est devenu une tactique courante.

Selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), 40% des journalistes assassinés en 2015 ont été assassinés par des groupes revendiquant leur adhésion à l'islam radical. Les correspondants de presse internationaux, en particulier, sont considérés comme des otages potentiels, ou agneaux sacrificiels, dont l'exécution est dramatisée au service de la propagande terroriste. Cela est arrivé à James Foley, Steven Sotloff (États-Unis) et Kenji Goto (Japon), qui ont été décapités par Daesh.

Les traumatismes et l'impact émotionnel d'assister au terrorisme sont également un problème pour les journalistes, car ils peuvent souffrir d'anxiété, d'insomnie, d'irritation et de problèmes physiques tels que fatigue ou maux de tête. Cela peut également conduire à un état de stress post-traumatique, qui peut entraîner des sentiments d'horreur, de peur et de désespoir incapacitants. Selon l'étude Eyewitness Media Hub de 2015, 40% des journalistes interrogés ont admis que la visualisation de témoignages vidéo avait eu des effets négatifs sur leur vie personnelle.

La violence à l'encontre des journalistes

La violence à l'encontre des journalistes prend diverses formes, notamment :

- Meurtre et agression physique ;
- Pressions psychologiques, y compris des menaces pour leur vie ou celle de leurs proches ;
- Détention non fondée lors de manifestations ou autres manifestations publiques ; Arrestations et condamnations pour des accusations criminelles forgées de toutes pièces ;
- Attaques contre des biens appartenant aux médias, notamment vandalisme et incendie criminel ; Raids de police arbitraires dans les rédactions et les domiciles de journalistes.

Cyber-harcèlement

Fin 2016, l'Institut international de la presse a lancé la base de données OnTheLine, un projet visant à surveiller systématiquement le harcèlement en ligne de journalistes en réponse à leurs reportages. En juillet 2017, le projet avait recueilli 1 065 cas de harcèlement en ligne dans les deux pays (Turquie et Autriche) dans lesquels le projet avait collecté des données. Au Pakistan, la Digital Rights Foundation a lancé la première ligne d'assistance téléphonique pour journalistes du pays, qui vise à fournir des conseils juridiques, un soutien à la sécurité numérique, des conseils psychologiques et un système d'orientation des victimes. En mai 2017, le service d'assistance téléphonique avait traité 563 cas au total depuis son lancement six mois plus tôt, avec 63% d'appels reçus de femmes et 37% d'hommes.

Principaux pays et organisations impliqués

The UN Plan of Action on the Safety of Journalists

The United Nations (UN) Plan of Action, coordinated by UNESCO, was elaborated to provide a comprehensive, coherent, and action-oriented UN-wide approach to the safety of journalists and the issue of impunity. Since its launch, it has become a guiding framework for activities in this area.

Following its endorsement by the UN System Chief Executives Board for Coordination in 2012, the UN Plan of Action has been welcomed by the UN General Assembly, UNESCO and the Human Rights

Council. Outside of the UN, it has been referred to by various regional bodies, and it has given impetus to and fostered a spirit of cooperation between the UN and various stakeholders in many countries.

Programme international pour le développement de la communication (PIDC)

Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) est la seule instance multilatérale au sein du système des Nations Unies conçue pour mobiliser la communauté internationale afin de discuter et de promouvoir le développement des médias dans les pays en développement. Depuis sa création en 1980, le programme a mobilisé avec succès plus de 110 millions de dollars américains pour renforcer la capacité des médias dans 140 pays. Depuis 2008, la sécurité des journalistes est une priorité du programme.

UNESCO

Chaque année, le 3 mai, l'UNESCO célèbre la Journée mondiale de la liberté de la presse, au cours de laquelle le prix Guillermo Cano est attribué pour récompenser le travail d'un individu ou d'une organisation défendant ou promouvant la liberté d'expression.

International Media Support (IMS)

International Media Support (IMS) est une ONG internationale basée à Copenhague, au Danemark, qui s'emploie à soutenir les médias locaux dans les pays touchés par un conflit armé, l'insécurité humaine et la transition politique. Il travaille dans 41 pays pour améliorer le journalisme professionnel et aider le personnel des médias à fonctionner dans des conditions difficiles. Le groupe s'emploie à promouvoir la liberté d'expression et la liberté de la presse afin de réduire les conflits, de renforcer la démocratie et de susciter le dialogue.

IMS a été créé en 2001 à la suite de violences et d'assassinats au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie. En réponse, IMS a été créé dans le but d'aider les médias locaux travaillant dans les zones touchées par le conflit à rester opérationnels et professionnels. Le groupe travaille en partenariat avec les médias locaux et les organisations de soutien aux médias, aux niveaux national et international, pour identifier et réagir rapidement et avec souplesse aux besoins des médias locaux. Cela peut inclure une aide en matière de législation et de réforme des médias, de formation des compétences, d'assistance technique et de protection des journalistes. Le groupe défend les droits des médias et surveille les violations, soutient la communauté, les médias exilés et alternatifs, et travaille avec des professionnels des médias à l'intérieur et à travers les frontières pour promouvoir l'échange de connaissances et la coopération.

Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes

Le plan d'action des Nations Unies (ONU), coordonné par l'UNESCO, a été élaboré pour offrir une approche globale, cohérente et orientée vers l'action de la sécurité des journalistes et de la question de l'impunité à l'échelle de l'ONU. Depuis son lancement, il est devenu un cadre directeur pour les activités dans ce domaine. Après avoir été approuvé par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination en 2012, le Plan d'action des Nations Unies a été accueilli favorablement par l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO et le Conseil des droits de l'homme. En dehors de l'ONU, divers organismes régionaux l'ont évoqué, ce qui a donné une impulsion à un esprit de coopération entre l'ONU et les diverses parties prenantes de nombreux pays.

Indicateurs de sécurité des journalistes (JSI)

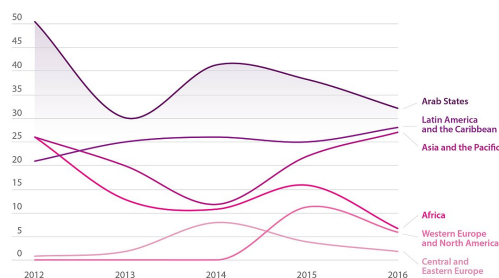
Les indicateurs de sécurité des journalistes (JSI) sont un outil de recherche indépendant à utiliser par les États membres et d'autres acteurs. Ces outils ont été mis au point par l'UNESCO pour combler les lacunes en collectant systématiquement des informations et en fournissant une base de référence permettant de suivre les changements pertinents au plan de l'ONU. Sur la base de la méthodologie des indicateurs de développement des médias de l'UNESCO, le JSI fournit des indicateurs pertinents pour les actions des autorités ainsi que d'autres.

Chronologie des événements

Date	Description de l'événement
Mai 3, 2018	En 2018, l'UNESCO a dirigé la 25 ^e célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. L'événement principal, organisé conjointement par l'UNESCO et le gouvernement de la République du Ghana, a eu lieu à Accra (Ghana) les 2 et 3 mai. Le thème global de cette année était "Garder le pouvoir sous contrôle : Médias, justice et état de droit" et conviait les questions relatives aux médias et à la transparence du processus politique, à l'indépendance et à la culture médiatique du système judiciaire, ainsi qu'à la responsabilité de l'État. Institutions vis-à-vis du public. La Journée examinait également les défis actuels liés à la garantie de la liberté de la presse en ligne.



Journalists killed by year and by region, 2012-2016



Traités et événements pertinents des Nations Unies

- **Résolution 1738** (2006) du Conseil de sécurité des Nations Unies
- **Résolution 29** de l'UNESCO « Condamnation de la violence contre le journalisme » (1997)
- Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté par consensus la résolution **A / HRC / 21/12** sur la sécurité des journalistes le 25 septembre 2012 au cours de sa 21^e session.
- Suite au rapport présenté à sa 24^e session (**A / HRC / 24/23**), le Conseil des droits de l'homme a décidé de convoquer, à sa 26^e session, une table ronde sur la question de la sécurité des journalistes, en mettant notamment l'accent sur les conclusions de le rapport identifie les défis et développe plus avant les bonnes pratiques pour assurer la sécurité des journalistes en partageant des informations sur les initiatives prises pour les protéger.

Tentatives précédentes pour résoudre le problème

Dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies (résultat d'un processus engagé en 2010 à la demande du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, les actions sont structurées autour de cinq axes : établissement de normes et élaboration de politiques ; sensibilisation ; surveillance et établissement de rapports ; recherche académique ; et la construction de la coalition. Le Plan d'action des Nations Unies est le premier effort concerté du système des Nations Unies visant à

résoudre ces problèmes selon une approche multipartite et holistique. Il permet de créer un environnement libre et sûr pour les journalistes et les professionnels des médias, en situation de conflit ou non, dans le but de renforcer la paix, la démocratie et le développement dans le monde. Parmi ses mesures figurent, entre autres, la mise en place d'un mécanisme inter institutions coordonné pour traiter les questions liées à la sécurité des journalistes, aider les pays à élaborer une législation et des mécanismes favorables à la liberté d'expression et d'information et soutenir leurs efforts de mise en œuvre, règles et principes internationaux existants.

Pour renforcer davantage la prévention, le Plan d'action des Nations Unies recommande de travailler en coopération avec les gouvernements, les entreprises de presse, les associations professionnelles et les ONG pour mener des campagnes de sensibilisation sur un large éventail de questions, telles que les instruments et conventions internationaux existants, les dangers croissants posés par les menaces aux professionnels des médias, y compris des acteurs non étatiques, ainsi qu'à divers guides pratiques sur la sécurité des journalistes. Ce plan associe donc des organismes des Nations Unies, des autorités nationales, des médias et des organisations de la société civile. Il contribue directement à la réalisation du programme de développement à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

Depuis 1997, le Directeur général de l'UNESCO a condamné chaque assassinat de journaliste et a rédigé le Rapport biannuel sur la sécurité des journalistes et le problème de l'impunité à l'intention du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) depuis 2008. Il consiste en des informations actualisées reçues volontairement des États membres sur le statut juridique des cas de journalistes assassinés.

Solutions Possible

Encourager les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies garantissant une législation et une réglementation appropriées sur les médias, conformes aux normes internationales, et à renforcer les capacités de manière à permettre des enquêtes et des poursuites intégrales contre les journalistes. Les États membres peuvent être spécifiquement avertis de la possibilité de créer un procureur spécial ou une commission indépendante et de former le pouvoir judiciaire et les forces de sécurité à la sécurité des journalistes. Ils peuvent également être encouragés à participer aux commémorations de la Journée internationale de l'ONU pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes, le 2 novembre, afin de marquer leur engagement.

Le renforcement des capacités de l'État de droit national devrait être complété par une composante internationale, de manière à garantir la poursuite des auteurs de crimes contre les journalistes et les médias lorsque les gouvernements et / ou les tribunaux nationaux en sont empêchés.

Encourager l'utilisation et le renforcement des systèmes de conformité existants aux niveaux régional et international (par exemple, les tribunaux régionaux, les organes conventionnels des droits de l'homme des Nations Unies, les mandats des procédures spéciales des Nations Unies, etc.).

Envisager d'élaborer des principes et des directives détaillées susceptibles d'informer et d'orienter la formulation et l'élaboration de lois traitant de la sécurité des journalistes et de la question de l'impunité, notamment des mécanismes de protection et de poursuite, des sanctions et des questions d'indemnisation.

Bibliographie

"Safety of Journalists and Impunity." *Safety of Journalists | United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, www.unesco.org/new/en/communication-and-information/freedom-of-expression/safety-of-journalists.

"UN PLAN OF ACTION ON THE SAFETY OF JOURNALISTS AND THE ISSUE OF IMPUNITY." *Unesco.org*. N.p., 2013. Web.

https://en.unesco.org/system/files/reviewreportunplan_of_action_on_safety_of_journalist_fin.pdf

<https://cpj.org/mideast/iraq/>

"Background Documents." *UNESCO*, 24 July 2018, en.unesco.org/un-plan-action-safety-journalists/background-documents. Accessed 5 Nov. 2018.

"History." *UNESCO*, 1 Nov. 2017, en.unesco.org/un-plan-action-safety-journalists/history. Accessed 5 Nov. 2018.

"International Media Support." *Wikipedia*, Wikimedia Foundation, 29 Oct. 2018, en.wikipedia.org/wiki/International_Media_Support.

"Iraq." *Iraq - Committee to Protect Journalists*, cpj.org/mideast/iraq/. Accessed 5 Nov. 2018.

"Safety of Journalists and Impunity." *Safety of Journalists | United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, www.unesco.org/new/en/communication-and-information/freedom-of-expression/safety-of-journalists.

"Safety of Journalists." *UNESCO*, 6 June 2018, en.unesco.org/themes/safety-journalists.

"UN PLAN OF ACTION ON THE SAFETY OF JOURNALISTS AND THE ISSUE OF IMPUNITY." *Unesco.org*, 2013.

"UN Plan of Action on the Safety of Journalists and the Issue of Impunity." *UNESCO*, 1 Nov. 2017, en.unesco.org/un-plan-action-safety-journalists. Accessed 5 Nov. 2018.

"United Nations Development Programme." *UNDP*, www.undp.org/content/undp/en/home.html. Accessed 5 Nov. 2018.

Committee to Protect Journalists. 2017. Journalists Killed since 1992. Available at <https://www.cpj.org/killed/>. Retrieved 8 May 2017.

UNESCO Director-General. 2016. The Safety of Journalists and the Danger of Impunity: Report by the Director-General to the Intergovernmental Council of the IPDC (Thirtieth Session). Paris: UNESCO. Available at <en.unesco.org/dg-report/>.